

Samedi 09 mai 2020

Réf. : 41.20 - PRESSE 1/4

La rentrée s'organise différemment selon les communes de l'agglomération

Rentrée jeudi 14 mai pour toutes les écoles d'Alès, entre le 12 et le 18 mai, voire pas du tout, pour les écoles de l'Agglomération : les conditions de retour à l'école varient selon les personnels et les moyens disponibles.

La réouverture des écoles maternelles, élémentaires et primaires a été décidée par le Gouvernement à compter du mardi 12 mai pour les élèves, le lundi 11 mai étant une journée de pré-rentrée des enseignants, sans accueil des enfants possible.

« C'est l'Etat qui a décidé de la réouverture des écoles, pas les mairies, précise d'emblée Max Roustan, maire d'Alès et président d'Alès Agglomération. Les mairies et l'Agglomération, qui a la compétence Education, ont essayé de rendre cette réouverture possible. Et ce n'est pas simple ! »

Les mairies et Alès Agglomération, en liaison étroite avec l'inspecteur d'académie, les inspecteurs de l'Education nationale et les directeurs d'école, ont donc fait pour le mieux avec les moyens et le personnel disponibles.

Selon les communes, les situations sont différentes parce que les locaux des écoles sont plus ou moins adaptés à l'organisation sanitaire requise par le Gouvernement et en fonction de la présence ou non des enseignants.

Etat des lieux.

À Alès, la rentrée aura lieu jeudi 14 mai dans toutes les écoles

La Ville d'Alès et l'Agglomération étaient prêtes pour une rentrée le mardi 12 mai, mais les inspectrices de l'Education nationale et le directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) souhaitaient deux jours de pré-rentrée pour coller parfaitement au cahier des charges sanitaire et assurer la sécurité des enfants et des personnels.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Samedi 09 mai 2020

Réf. : 41.20 - PRESSE 2/4



Après une visio-conférence avec les directeurs des écoles d'Alès jeudi 7 mai, **il a été décidé conjointement que la rentrée à Alès pour toutes les classes aurait lieu jeudi 14 mai**, exceptée pour les “très petites sections” de maternelles de l'école du Panséra et les “très petites, petites et moyennes” sections de l'école Paul Langevin, où un conseil d'école est programmé lundi après midi.

Lors des deux jours de pré-rentrée, les 11 et 12 mai, les locaux finiront d'être désinfectés (ils le sont depuis le 4 mai), les enseignants installeront les tables dans la nouvelle configuration et prépareront leur rentrée.

La circulation dans les locaux sera effectuée par une équipe de 6 agents de la Ville, qui passera dans toutes les écoles pour faire les traçages (via flèches, marquages au sol et ru-balise), en collaboration avec les directeurs et les enseignants, afin d'éviter les croisements.

Dans le sondage effectué par la municipalité, 37% des parents ont dit vouloir remettre leurs enfants à l'école. Donc le seuil maximum de 10 enfants par classe en maternelle et de 15 enfants par classe en primaire ne devrait pas être atteint dans un premier temps : tous les enfants pourront être accueillis.

Bien entendu, les parents restent libres de décider de scolariser ou de ne pas scolariser leurs enfants.

Les écoles seront ouvertes de 8h30 à 16h30, selon les horaires habituels.

Il n'y aura pas d'accueil péri-scolaire le matin, mais **l'accueil péri-scolaire habituel sera assuré le midi et en fin d'après-midi, de 16h30 à 18h30.**

La cantine fonctionnera : les enfants qui sont sur place mangeront à la cantine et ceux qui se déplacent (à pied ou en bus) pour aller à la cantine resteront dans leur classe. Un repas “ambient” sera fourni gratuitement par la Ville, sans réservation préalable et sans régime alimentaire particulier, les deux premières semaines.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Samedi 09 mai 2020

Réf. : 41.20 - PRESSE 3/4



Tous les écoliers alésiens recevront à la rentrée une casquette à visière, fabriquée par l'IMT-Mines Alès et par la Ville en petites quantités sur une imprimante 3D.

Sécurité sanitaire : les services de la Ville d'Alès mettent tout en œuvre pour permettre aux enfants de reprendre les cours dans des conditions sanitaires optimales. Le protocole fourni par l'Education nationale sera respecté : 4 m² par enfant, au moins 1 mètre de distance entre les enfants, les enseignants porteront un masque, de même que le personnel municipal.

L'entretien et le nettoyage des locaux, des sanitaires et des poignées de portes seront effectués plusieurs fois par jour par des agents municipaux.

Mardi 12, 2e jour de pré-rentrée : un système très restreint d'accueil sera mis en place au Mas Sanier (seulement 130 places) pour accueillir les enfants des soignants, des forces de l'ordre, des enseignants, des agents territoriaux, des parents qui ne peuvent pas faire de télétravail et des familles monoparentales.

Les parents remplissant ces conditions et qui souhaitent bénéficier de cet accueil doivent se signaler aux services municipaux (sur le mail : ecoles@ville-ales.fr) avant dimanche midi. Ils ont tous reçu un mail d'information à ce sujet.

Sur Alès Agglomération

Pour les 71 autres communes de l'Agglo, chaque maire, selon le personnel présent, le matériel disponible et les retours du sondage auprès des parents, a fait des propositions de fermeture, d'ouverture ou d'ouverture décalée.

Toutes les ouvertures et fermetures se font en total accord avec le ministère de l'Education nationale.

Sur l'Agglo, 15 écoles resteront fermées : Anduze, Branoux-les-Taillades, Chamborigaud, Génolhac, La Grand-Combe, Laval-Pradel, Les Salles-du-Gardon, La Vernarède, Chamborigaud, Martignargues, Saint-Etienne-de-l'Olm, Saint-Césaire-de-Gauzignan, Monteils, Saint-Florent-sur-Auzonnet, et Saint-Hippolyte-de-Caton.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Samedi 09 mai 2020

Réf. : 41.20 - PRESSE 4/4

Dans 4 communes, seules les maternelles resteront fermées : Cendras, Le Martinet, Ribaute-les-Tavernes et Saint-Jean-du-Gard

Ouverture le 12 mai pour : Boisset-et-Gaujac, Brignon, Cruviers-Lascour, Castelnaud-Valence, Saint-Maurice-de-Cazevieille, Saint-Dézery, Deaux, Tornac, Massillargues-Atuech, Saint-Hilaire-de-Brethmas, Saint-Jean-du-Pin, Saint-Julien-les-Rosiers, Saint-Martin-de-Valgalgues, Thoiras et Vézénobres.

Ouverture le 14 mai pour : Aujac, Bagard, Boucoiran-et-Nozières, Le Martinet, Les Mages, Lézan, Méjannes-les-Alès, Mons, Ners, Ribaute-les-Tavernes, Rousson, Saint-Christol-lez-Alès, Saint-Jean-de-Serres, Saint-Jean-de-Valérisclé, Générargues, Saint-Sébastien d'Aigrefeuille, Saint-Jean-du-Gard, Saint-Julien-de-Cassagnas, Saint-Privat-des-Vieux, Sainte-Cécile d'Andorge et Salindres.

Ouverture le 18 mai pour : Brouzet-lez-Alès, Cendras (élémentaire), Seynes, Saint-Just-et-Vacquières, Euzet.

Ouverture le 25 mai pour : Mialet.

Les parents seront informés par les enseignants.

“Culture Civique Sport Santé” (2C2S)

Dans un deuxième temps, lorsque les effectifs augmenteront dans les écoles, vraisemblablement en juin, il faudra accueillir les enfants supplémentaires, au-delà de 15 par classe, dans le cadre de l'opération gouvernementale “Culture Civique Sport Santé” (2C2S).

Les services de l'agglomération travaillent dès à présent, à la mise en place de lieux et de personnels pour garder le surplus au-delà des 15 élèves par classe en fonction des effectifs mobilisables.

Ce sont les animateurs Enfance-jeunesse de l'Agglo qui vont devoir, sous la responsabilité de l'Education nationale, gérer les enfants sur des activités sportives, culturelles et de santé, dans des lieux à trouver en dehors des écoles (Mas Sanier, Malataverne, gymnases, etc.).